

**Conseil
de
développement**

de la Métropole de Lyon

Se rencontrer,
s'exprimer, débattre

Synthèse d'activité 2021 - 2023



MÉTROPOLE

GRAND LYON



Faire vivre le débat démocratique

Les Conseils de développement sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes, destinés à associer les habitants à l'aménagement et au développement de leur territoire. La loi du 25 juin 1999 les a rendus obligatoires dans les Métropoles de plus de 50000 habitants.

Le Conseil de développement (CdD) de la Métropole de Lyon est issu de bénévoles citoyens et issus de la société civile qui contribuent à la dynamique démocratique locale. Ainsi, depuis 2 ans, les membres du CdD ont mené plusieurs actions pour :



ÉCOUTER
les citoyens, y compris ceux qui s'expriment peu



CRÉER
des débats ouverts



RECUEILLIR
leurs préoccupations et leurs propositions



INTERPELLER
les élus pour peser sur l'action publique

Pour les élus et pour les services métropolitains, le Conseil de développement est un outil précieux. Il les aide à mieux comprendre les préoccupations citoyennes, leur offre des diagnostics et des propositions qui viennent enrichir les politiques menées sur le territoire.

Après 2 ans de travail, **le CdD a souhaité faire son bilan**. Ce livret présente les différentes actions et leurs résultats, notamment **sur des sujets clés pour les habitants** de la Métropole : la densification de l'habitat, l'évolution des mobilités urbaines, les usages des espaces publics et le développement économique.

Le CdD de la Métropole de Lyon c'est...



Les membres du bureau

Cécile

« Engagée auprès de l'Union Départementale des Associations Familiales du Rhône pour faire entendre la voix des familles. »

Leyla

Habitante du sud de la Métropole :
« Intérêt particulier pour les politiques publiques, pour la participation citoyenne à l'échelle de la métropole... À vivre ! »

Clément

Habitant de Lyon 1^{er} :
« Il était nécessaire pour moi de donner de mon temps et de mon énergie aux Lyonnais.e.s. Je suis fier de m'investir dans cette démarche, d'écouter les citoyens, animer et faire vivre la démocratie locale à Lyon. »

Ali

Actif au sein de l'association AWAL Grand Lyon :
« Passionné par l'intelligence collective et les questions sociétales, citoyen engagé dans le associatif et les démarches participatives. »

Henri

Habitant de l'ouest de la Métropole :
« Contribuer à faire Métropole Ensemble, acteurs, citoyens, élus, dans la diversité de nos positions sociales et appartenances communales. »

Hichem et Charlotte

Membres de l'association Cagibig, engagée pour la mutualisation de matériel événementiel.

Mohamed

Fondateur de Weman RH, acteur de l'emploi et de l'apprentissage.

Vanessa, Barthélémy et Dimitri

Membres de la Jeune Chambre Économique de Lyon Métropole.
« Citoyen actif associativement, j'ai à cœur d'impacter durablement notre territoire et sa diversité dans ses enjeux socio-économiques. »

Fabienne

Habitante de Lyon 4^e :
« Croix-Roussienne, je suis curieuse de tout et les "Pourquoi" et "Comment" n'ont aucun secret pour moi, ainsi j'ai trouvé ma place au CdD. »

Alain M.

Habitant du nord de la Métropole.

Françoise

Habitante de l'ouest de la Métropole :
« En quête de justice sociale, je garde espoir, tel le petit Prince de Saint-Exupéry, accompagnée du renard et de la rose. »

Seny

Habitant du sud de la Métropole :
« Je suis intéressé par la démocratie participative. »

Alain C.

Habitant de Lyon 6^e :
« De la démocratie participative à l'écologie heureuse. »

4 groupes de travail

En novembre 2021, à l'occasion d'une grande Assemblée citoyenne ont émergé des préoccupations et interrogations des citoyens, regroupées autour de trois grands scénarios pour l'avenir de la métropole de Lyon.

À partir de cette matière, le Conseil de développement a choisi pour la période 2022-2023, le scénario « Métropole à vivre » comme son premier axe de travail. En juin 2022, il s'est structuré en 4 groupes de travail :

En juin 2022, il s'est structuré en 3 groupes de travail sur les thématiques des espaces publics, des mobilités, et de la densité/de l'habitat. En marge de ces derniers s'est constitué un groupe de travail de préfiguration qui a axé sa réflexion autour de la thématique du développement économique.



Le groupe de travail « mobilités »

Après avoir pris connaissance des résultats de la grande concertation citoyenne sur la ZFE, participé à la 2^e phase de concertation et rencontré l'Agence des mobilités, ce GT a interpellé les élus du Conseil de la Métropole le 27 mars 2023 sur la nécessité d'une évaluation citoyenne de la ZFE et organisé le 13 mai 2023 une Assemblée citoyenne sur les freins et les leviers au changement de mobilité.



Le groupe de travail « espaces publics »

A opté pour une approche plus sensible à travers l'organisation de café-débats, de balades photographiques et d'un grand concours photo citoyen autour de la question des usages de l'espace public et de sa capacité d'inclusivité et d'apaisement. Une Assemblée citoyenne dédiée à l'exposition des photos et aux controverses qu'elles soulèvent a été organisée 6 octobre prochain.



Le groupe de travail « densité-habitat »

A travaillé sur la perception et l'acceptation de la densité et de la diversité ainsi que sur les motivations dans le choix d'un logement et d'un cadre de vie. Ce GT a organisé une Assemblée citoyenne le 15 décembre 2022, en lien avec la remise du Livre blanc de l'habitat. Il a ensuite organisé 3 rencontres territoriales, des enquêtes et une balade urbaine avec des habitants de la Duchère, de la Confluence et de la Ville Nouvelle de Rillieux la Pape.



Le groupe de préfiguration « économie »

A souhaité explorer les nouveaux modèles économiques et les leviers du développement en lien avec transition écologique et justice sociale.

Écouter, débattre et recueillir la parole des citoyens

► La première mission du **Conseil de développement** est d'être à l'**écoute des habitants de la Métropole et de la société civile « organisée »** (associations, collectifs, syndicats, etc.), afin de faire remonter leurs préoccupations auprès des élus pour qu'ils en **tiennent compte**.

► Cette écoute est active et continue tout au long de l'année. Le CdD a **développé durant près de 2 ans** une grande diversité d'actions pour aller au plus près des **besoins des citoyens**, pour permettre à chacun de **trouver sa place** et de faire **entendre sa voix**, y compris les personnes qui s'expriment peu et les jeunes.



Interpeller les élus pour peser sur l'action publique



Interpellation des élus

Le 27 mars 2023, pour la première fois de son histoire, le CdD, par la voix de ses représentants, a pu exercer son droit de poser une question orale ou une proposition de débat aux élus de la Métropole réunis en Conseil métropolitain.

Assemblées citoyenne

Organisées au moins 3 fois par an, les Assemblées citoyennes sont ouvertes à tous les habitants qui veulent s'exprimer et débattre sur l'avenir de la métropole ou sur un thème particulier. Les Assemblées sont des temps d'échanges privilégiés entre citoyens venus de tous horizons, professionnels spécialistes de certains sujets et élus de la Métropole. Les citoyens peuvent y interpeller directement les élus, avoir des réponses à leurs questions ou proposer leurs idées.

Pour cette première intervention, le CdD a choisi d'alerter les élus sur les impacts de la ZFE (Zone à faibles émissions) : principalement, les risques de creusement des inégalités sociales et territoriales et les blocages que peuvent induire les changements de comportements et de modes de vie vécus comme des injonctions.

Le Président de la Métropole a assuré au CdD qu'il serait associé au dispositif d'évaluation de la ZFE. Il leur a également proposé de participer au futur Observatoire scientifique et citoyen destiné à suivre les niveaux de pollution de l'air et à aider les élus à piloter la ZFE.

Assemblées citoyennes

1

Novembre 2021

Écoute des citoyens

Notre première Assemblée citoyenne a été l'occasion d'un **grand forum d'expression citoyenne** pour écouter et collecter les préoccupations des habitants.



Constitution de 4 groupes de travail

3

Juin 2022

Définition d'un programme de travail

Au cours de la troisième Assemblée citoyenne, le Conseil de développement a choisi de travailler en priorité sur le scénario **"une métropole agréable à vivre"**.

PARC BLANDAN

Priorisation des sujets

4

Décembre 2022

Le pouvoir d'habiter

Une Assemblée organisée par le **groupe de travail « densité-habitat » du CdD** pour découvrir le Livre blanc de l'habitat et débattre autour de l'architecte Makan Rafatjou et de la sociologue Camille Duthy sur la densification et le pouvoir d'habiter.

Hôtel de la Métropole

5

Mai 2023

La Métropole à l'heure des mobilités plurielles

Organisée par le **groupe de travail « mobilité » du CdD**, cette Assemblée ouvrait le débat sur les freins et les leviers des changements de comportements et les solutions pour une cohabitation sereine entre les modes de déplacements.

Salle Jean Couty

6

Octobre 2023

Regard citoyens sur nos espaces publics

Organisée par le **groupe de travail « espaces publics » du CdD**, à la suite d'un concours photographique citoyen, cette Assemblée a permis de débattre sur les différents usages des espaces publics, leur appropriation et le soin que l'on y apporte.

CONFLUENCE

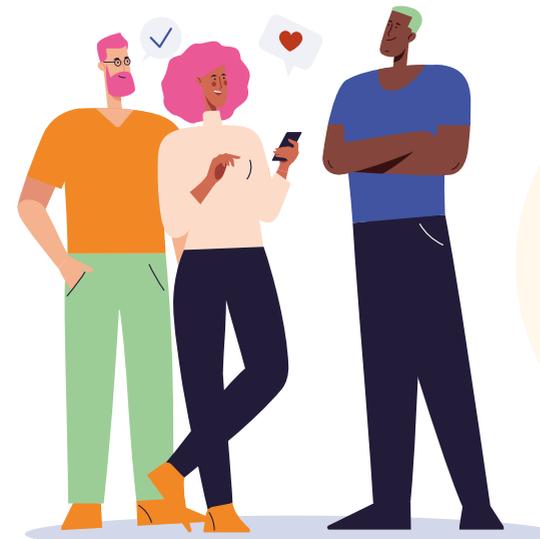
2

Mars 2022

Définition de 3 scénarios

La deuxième Assemblée citoyenne a donné l'occasion d'un grand débat autour de questions transversales et a permis d'**élaborer 3 grands scénarios souhaitables** pour l'avenir de la métropole.

CIRQUE IMAGINE



Messages clés des groupes de travail du CdD

Après un an et demi d'écoute, d'analyse, d'échanges et de travail, les citoyens et associations du Conseil de développement font des recommandations à destination des élus de la Métropole de Lyon et des acteurs institutionnels et professionnels :

Groupe de travail Densité-habitat



Pour concrétiser ces engagements, il sera crucial d'offrir les conditions nécessaires pour passer des intentions à l'action. Cela implique de contraindre les promoteurs au respect de certains principes (entre autres le confort/le bien-vivre mais aussi l'esthétique).



Les messages clés



Cette approche nécessite également une réflexion poussée sur le devenir des quartiers densifiés, qui ont tendance à être délaissés. Pour y pallier, le groupe interpelle les élus sur l'importance d'établir des engagements en matière d'anticipation du vieillissement de l'habitat, et ce dès leur construction.

Dans l'aménagement des territoires et la construction de logements, il est urgent de prendre en compte les besoins futurs : l'évolution des modes de vie, les nouveaux besoins en termes de logement, l'évolution des normes de qualité de l'habitat, les contraintes dues aux urgences climatique et environnementale...



Pour concevoir les quartiers densifiés de demain, la place des habitants doit être centrale. Leurs attentes et besoins doivent être écoutés et pris en compte. Le groupe préconise l'explication des choix aux habitants après concertation. Il propose la mise en place d'atelier d'urbanisme regroupant habitants, acteurs locaux, professionnels de l'urbanisme et élus tout au long du projet, de la concertation préalable à la réalisation.

La densité ne doit pas être imposée de manière uniforme, mais adaptée en fonction des besoins spécifiques de chaque territoire, afin de développer un environnement qui offre un confort de vie à ses habitants. Des zones de faibles densités doit être conservées car elles sont propices au développement de la biodiversité.



La densification peut être une réponse pertinente à la crise du logement, si elle est réalisée de manière inclusive, réfléchie, respectueuse, dans des conditions optimales de qualité environnementale et sociale.

Groupe de travail Mobilité



Les messages clés

Le prérequis aux changements de comportements de mobilité est le développement des alternatives à l'usage de la voiture auto-soliste :

- principalement par une offre de transports en commun mieux adaptée aux besoins, renforçant notamment les liaisons circulaires entre les communes de la périphérie de Lyon
- par la facilitation de la pratique du partage de la voiture (covoiturage et auto-partage)
- par la sécurisation de la pratique des modes de déplacements doux (vélo et marche à pieds)

L'information, la sensibilisation, la communication et l'accompagnement, sont essentiels pour amener aux changements de pratiques de mobilité. La communication serait à repenser pour être plus complète.



Prendre davantage en compte les aspects socio-économiques et démographiques dans les décisions sur la mobilité afin d'éviter les fractures sociale, territoriale et numérique.



Dans le domaine des transports, la transition socio-écologique et la sobriété mettent en jeu une forme de limitation des besoins.

Construire une vision d'ensemble et partagée de tous les modes de transport par des simulations globales de transferts de flux.



L'accompagnement et le conseil en mobilité doivent prêter une attention particulière aux plus fragiles, au nom de la justice sociale.



Étendre le processus d'évaluation de la Zfe à ces critères socio-économiques et démographiques, et adapter son déploiement aux résultats de cette évaluation

Groupe de travail Espaces publics



Les messages clés

Rendre à l'espace public son hospitalité : la Métropole doit mener des politiques adéquates en matière d'habitat et d'accompagnement social, et cesser les actions s'avérant excluantes par des interdictions ou des configurations inadaptées à certains usagers, privant ainsi le plein accès à l'espace public.



Un déploiement des espaces de diversité sociale, intergénérationnelle et culturelle à accélérer afin de recréer du vivre-ensemble et de renforcer les liens sociaux.



Que l'humain et le bien vivre ensemble soient au cœur des préoccupations de l'aménagement des espaces publics : pour avoir des espaces apaisés, il faut un volontarisme politique plaçant l'humain au cœur des réflexions, et prenant en compte les défis liés aux enjeux climatiques et de santé.

Impliquer davantage les habitants en amont dans la conception et l'aménagement de l'espace public, pour faciliter son appropriation.

Une nécessaire articulation est à trouver avec les enjeux climatiques, sanitaires, économiques et de vivre-ensemble.

La définition d'un cap ambitieux en matière d'aménagement de l'espace public : les 6 défis de la Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon méritent d'être intégrés à la réflexion de l'ensemble des projets du territoire de manière **globale et continue** dans le temps. Cette prise en compte systématique doit se faire de manière adaptée aux enjeux de chaque territoire (histoire, composition sociale...).

Groupe de travail Économie



Les messages clés

La nécessaire popularisation de la question même du développement économique et de son articulation avec la transition écologique : la vision et les actions menées par la Métropole en matière de développement économique dans son rapport avec la transition écologique sont méconnues par la population en général. Du fait de la complexité du sujet de l'économie, il est nécessaire de la « populariser » dans une approche d'éducation populaire et de sensibilisation pour une meilleure compréhension des enjeux par tous et toutes.

Un point de vigilance relatif à la question de l'emploi : Quel impact aura la transition écologique voulue et engagée en matière de développement économique sur la création, le maintien ou la reconversion des emplois actuellement occupés ou recherchés par les habitants? Le groupe suggère que la Métropole prenne en compte aussi cette question de l'emploi en termes quantitatifs et qualitatifs au-delà de la seule dimension insertion.

L'importance des territoires et de la gouvernance institutionnelle : il est nécessaire de prendre en compte la dimension territoriale pour aborder la question du développement économique mais aussi de collaborer avec les communes pour permettre une meilleure appropriation des sujets économiques par les habitants. Il faudrait également sortir des confrontations souvent partisanes sur le sujet du développement économique et de son articulation avec la transition écologique, qui est un enjeu transversal à tous les niveaux de gouvernance.

L'importance pour le CdD de continuer à traiter cette question du développement économique et suivre la manière dont la Métropole s'en saisit et agit en conséquence.

« Métropole à vivre », vision commune et transversale du CdD

Cette vision de « la Métropole à vivre » se décline en grands messages clés qui constituent pour le CdD des principes d'actions en direction des élus de la Métropole de Lyon.

Les dynamiques d'habitat, d'emploi, de mobilités sur le territoire apparaissent directement liées les unes aux autres. Leur compréhension et leur prise en compte doivent donc se faire de manière systémique.

La recherche d'un équilibre entre l'**enjeu de développement économique** et les **enjeux écologiques et sociaux** est largement plébiscitée par les citoyens.

Le moteur du développement économique est aujourd'hui largement questionné. Le modèle reposant sur la recherche d'attractivité de la Métropole et conduisant à toujours plus de développement concentré en son sein est largement remis en cause par les citoyens. Cependant, différentes sensibilités s'expriment parmi eux : certains, semblent souhaiter des modes de développement plus endogènes et plus équilibrés, tandis que d'autres voudraient stopper le développement économique (« on arrête tout »).

Les travaux des différents groupes de travail décrivent, chacun à leur manière, **une vision souhaitée d'une société du bien-vivre ensemble qui intègre les défis du siècle**. Changement climatique et autres défis environnementaux, défis de santé publique, inégalités et exclusions sociales... Questionnent les modes de vie et la manière de concevoir la Ville. La « Métropole à Vivre » du 21^e siècle doit intégrer ces défis tout en offrant une qualité de vie pour toutes et tous.

Ces transformations ne sont cependant pas simples et les différents travaux des groupes de travail soulignent aussi des **ambivalences dans la redécouverte du local et de la proximité**, qui peuvent aussi constituer des formes de repli, ou alors une demande plus forte de lien social, qui n'est pas toujours synonyme d'acceptation de la diversité sociale, par exemple.

Cela passe notamment par une **demande globale d'apaisement**, des rythmes de vie et des rythmes de la ville ainsi que des **rapports sociaux**.

Les membres du CdD se sont ainsi interrogés sur la **soutenabilité des attentes citoyennes en matière d'amélioration de la qualité de vie** (mobilités, attentes de services et d'équipements publics dans les territoires...) En effet, les demandes recueillies peuvent laisser penser que les habitantes et habitants « veulent tout partout », tout en souhaitant être préservés de certains effets du développement urbain et des dynamiques territoriales.

Les groupes de travail ont pointé le fait que leurs visions recroisaient souvent celles des **grands documents stratégiques de la Métropole** comme la Charte des Espaces Publics ou encore le Livre Blanc de l'Habitat. Néanmoins, ces documents apparaissent encore comme de « belles intentions ». Il est important pour le CdD de connaître l'impact de ces outils sur le long terme.

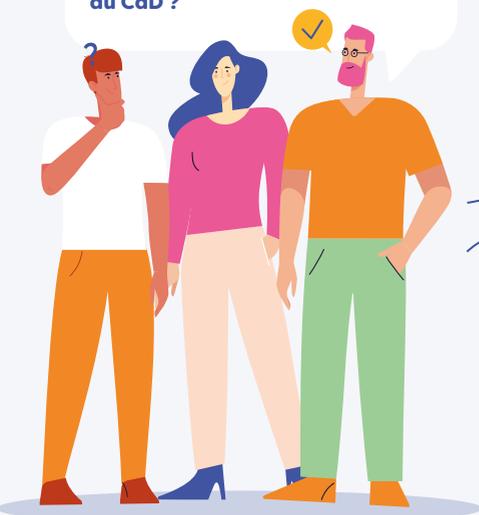
La recherche de plus de cohérence dans la conception des politiques (mobilité, espace public, habitat...) est également un enjeu clé. Il est important d'avoir de la cohérence dans la conception des projets notamment en termes de transport et de densification tout en tenant compte des temporalités pour penser et fabriquer la ville dans toutes ces dimensions de manière simultanée.

Les différents groupes de travail partagent donc la même vision d'une nécessaire **prise en compte des habitants et des usagers de la Métropole dans la conception des politiques**. Leur participation doit être au centre des projets afin de mieux répondre à leurs besoins et à leurs usages.

Par le suivi citoyen des projets qu'il peut mener, par les **interpellations qu'il peut porter**, par le souci d'être la **caisse de résonance** des visions et préoccupations citoyennes dans leur pluralité tout en dépassant les clivages politiques, le CdD peut contribuer à apporter cette continuité de long terme.

Retour d'expérience

Après 2 ans d'une expérience démocratique collective, quels sont les ressentis des membres du CdD ?



« Être la parole du citoyen: on a servi et fait remonter des préoccupations concrètes (...). On est identifié comme ayant la capacité de changer les pratiques »

Christine B.

« Après un début un peu lent pour favoriser l'action de tous, la motivation et l'investissement de beaucoup a chuté. Définir des objectifs clairs et motivants a pris beaucoup de temps, mais pour moi cela était nécessaire pour essayer de favoriser l'implication de tous. C'est la complexité de la démocratie participative, expliquer et motiver prend du temps ce qui peut lasser certains. »

Fabienne C.

« Les échanges sont intéressants et constructifs, l'écoute est collective même s'il est parfois difficile d'aller au fond des sujets et de bien comprendre quel impact positif on peut avoir sur les décisions publiques. Le point fort du CdD selon moi : la pluralité de ses acteurs et les expertises croisées incluant celles d'habitants de la Métropole. »

Nicolas F.

« Ce que j'ai le plus apprécié : rassembler des citoyens de l'ensemble de la métropole et des experts. Disposer également d'une équipe ressource administrative et de communication efficace et sympathique qui réalise un travail de guidage et de synthèse et une animation formidable »

Nausicaa B.

« Fier et content de participer à cette expérience humaine et enrichissante dans les réflexions et les actions citoyennes avec les métropolitains citoyens et engagés ainsi que de collaborer avec les services de la Métropole de Lyon »

Ali S.

« Ce que je retire de cette expérience : le pouvoir de parler. La chance d'écouter et le pouvoir de servir partout pour tous »

Serge S.

« La bonne volonté et l'esprit de coopération ont permis une très bonne intelligence collective : malgré des points de vue différents au départ, la mayonnaise a pris et a permis au groupe d'avoir un travail à la hauteur. »

Louis G.

« J'ai acquis beaucoup de connaissances. c'était un plaisir de travailler avec un groupe motivé et sympa. »

Nicolas-Denis R.

« Le Comité d'Organisation a su se transformer pour devenir une entité porteuse de décisions, tout en laissant la possibilité à chaque participant de s'exprimer et de faire une différence. »

- « Un maillon de la chaîne entre citoyens et élus qui se veut fédérateur et facilitateur. Une capacité à vulgariser les attentes citoyennes avec une analyse apolitique à apolitique. »

Dimitri C.

« On a fait un noyau dur, c'est positif. On a des bonnes références et contacts, cela nous assoie et nous donne de la légitimité »

Clément R.

« La possibilité pour les citoyens que nous sommes de participer aux actions et proposer des solutions aux questionnements. »

Jocelyne P.

« Ce que j'ai apprécié : (...) La capacité à rassembler une analyse sur les principales politiques publiques de la Métropole, et à écouter ses citoyens (...) »

Bernard L.



« La participation au CdD est riche de rencontres, d'échanges et d'expérimentations de formes plurielles d'expression, mais elle demande un engagement prenant... Pour moi, les points positifs du CdD sont la création d'un espace d'échange et débat entre acteurs du territoire, citoyens et élus. Les moyens financiers et humains alloués par la Métropole, la diversité des formes de concertation (micro-trottoir, café-débat, concours photos, assemblée citoyenne...) »

Christelle C. P.

« Ce que j'ai le plus apprécié : la mise en relation de personnes très différentes, sur le plan des expériences, de la diversité, des approches et des apports (...) »

Roger G.



**Se rencontrer,
s'exprimer, débattre**

MÉTROPOLE

GRAND LYON